



Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour une consultation relative à l'état des lieux du processus de élaboration des directives et autres décisions de la COMIFAC et de leur mise en œuvre dans les pays membres.

La nouvelle phase du projet GIZ « d'appui à la COMIFAC », initialement prévue de fin 2010 à mi-2014, a comme but la consolidation des acquis et le renforcement de la COMIFAC. Avant d'entrer dans cette phase, la GIZ souhaite faire le point sur les acquis et les challenges restant à surmonter du point de vue du leadership politique de la COMIFAC : l'attention et les efforts financiers des premières années se sont fortement concentrés sur la construction institutionnelle de la COMIFAC. Même s'il est encore tôt pour tirer des conclusions définitives sur la pertinence politique de la COMIFAC, il est essentiel de se pencher sur les accords, et recommandations faites par la COMIFAC depuis sa création afin d'optimiser leur mise en œuvre au niveau national.

1. Objectif général de la consultation

Faire un état des lieux du processus de élaboration des directives et autres décisions de la COMIFAC et de leur mise en œuvre dans les pays membres.

2. Produits attendus

- a) Lister les décisions politiques majeures prises par la COMIFAC depuis sa création (P. Ex : directives, accords, stratégies, etc.) ;
- b) Analyser comment ces décisions ont été prises par les Ministres en charge des forêts (qui a les initié, comment elles ont été développées, etc.) ;
- c) Evaluer le niveau de mise en œuvre de ces décisions dans les législations et politiques nationales des pays membres ;
- d) Elaborer les mécanismes pour permettre à la COMIFAC de faciliter le processus de leur mise en œuvre au niveau national ;

3. Compétences du consultant

- **Connaissance des institutions de la COMIFAC, la CEFDHAC et des principaux acteurs** : maîtrise de l'histoire de la COMIFAC et des institutions affiliées, dont particulièrement la CEFDHAC ; connaissance des principaux acteurs de ces institutions au niveau régional et national ;
- **Compétences en analyse institutionnelle et politique** : expérience pratique et formation académique en matière d'analyse des processus de décision politique ;
- Connaissances de la langue française ; autres langues tel que l'anglais, espagnol constituent un avantage ;
- Connaissance de la sous-région et du contexte politique et social.

4. Délai de recevabilité des dossiers de l'AMI : 20.09.2011 à 10 heures.

Lieu de dépôt de dossier de l'AMI : **Bureau Régional de la GIZ** à Yaoundé sis au Quartier Bastos « Maison de la Coopération Allemande » Les plis contenant les dossiers complets de l'AMI (Offre technique et financière, CV, références) seront à l'intérieur d'une enveloppe sous pli fermé portant l'adresse suivante : « **Bureau Régional de la GIZ à Yaoundé** » avec la mention : « **AMI COMIFAC-Régional** ».



5. Durée de consultation

La durée totale sera de 30 jours.

6. Les points de contact du consultant à la GIZ/COMIFAC sont :

- Questions techniques et revue des ébauches :

M. Thorsten Huber
Conseiller Technique
Tel. : +237 . 22.20.23.73
thorsten.huber@giz.de

Mme Danièle Fouth
Conseillère Technique
Tel.: +237 . 22.20.23.73
Danielle.fouth@giz.de

Sur la base des avis à manifestations obtenus, une liste restreinte va être établie et le consultant ayant la meilleure offre sera contacté. Le début du contrat est prévu directement après fin de l'appel d'offre.